

MRH-LES COMMISSIONS PARITAIRES

Durée : 3 heures et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

Personnel du service RH

Pré-requis

- Maîtriser l'outil informatique
- Avoir suivi la formation RH-MRH-001

Objectifs pédagogiques

Concevoir des listes d'avancements ou titularisations collectifs

Description / Contenu

- Présentation du dialogue.
- Définir les critères d'avancement.
- Préparer les commissions.

Modalités pédagogiques

Méthode : Démonstrative et mise en pratique sur environnement de formation

Techniques : Apprentissage par simulation sur PC (environnement dédié)

Moyens et supports pédagogiques

Supports : programme et support de formation remis à chaque stagiaire

Modalités d'évaluation et de suivi

Auto-évaluation/positionnement à l'entrée de la formation

Evaluation des acquis en cours de formation

Evaluation de la satisfaction (à chaud) en fin de formation